Bulletin municipal de février 2024 – Informations complémentaires

En complément au bulletin municipal émis suite au conseil municipal du 27 février 2025, quelques informations concernant le Syndicat Intercommunal d'énergie et d'e-communication de l'Ain et le frelon asiatique.

SIEA (Syndicat Intercommunal d'énergie et d'e-communication de l'Ain) :

Lors de l'assemblée générale qui s'est tenue à Péronnas le 14 février dernier, l'état d'avancement de différentes actions du SIEA a été évoqué.

- **Fibre optique :** à ce jour 329 641 lignes ont été déployées et sont raccordables. 42 900 nouveaux abonnés ont été raccordés en 2024 sur les communes dont le fibrage relève du SIEA. 52,28 M€ de recettes ont été réalisées.
  Plus de 90 % des logements raccordables le sont. Le nombre d'abonnés va croître significativement les prochaines années du fait de la fermeture du réseau cuivre.
  Point négatif : l'augmentation importante et rapide des coûts de location du *génie civil* d'Orange (fourreaux, supports, etc.) qui représenteront une charge d'environ 7,8 M€ en 2025. Le SIEA répercutera ces frais supplémentaires vers les fournisseurs d'accès, ce qui pourrait affecter le montant des abonnements pour les clients.
- **Éclairage public :** la modernisation des réseaux d'éclairage public (technologie LED, modulation de l'intensité lumineuse) se poursuit dans l'Ain avec un engagement sur 18 292 points lumineux à ce jour. Pour Faramans, ces travaux de modernisation sont prévus en mars.
- **IRVE (Infrastructure de recharge pour véhicule électrique) :** à ce jour 95 bornes ont été demandées sur le département, dont 70 pour les communes avec fonds de concours du SIEA.
  Concernant Faramans, l'installation d'une borne de recharge (parking de la salle des fêtes) interviendra prochainement.

Pour plus d'informations sur cet organisme, se reporter au site : https://siea.fr/ . Les ordres du jour et les présentations des réunions sont disponibles sous l'onglet « Documentation ».

Frelons asiatiques :

Introduit accidentellement en France en 2004, le frelon asiatique (Vespa velutina) a peu à peu envahi tout le territoire national. Concernant l'Ain, l'année dernière 1943 nids ont été découverts dont 1636 ont été détruits. Trois nids ont été détectés et détruits sur Faramans.

Sur le site de la commune (https://commune-faramans.fr/), deux articles traitent du sujet : rubrique *Environnement*, sous-rubrique *Animaux et plantes dits "nuisibles".*

La lutte contre cet insecte présente plusieurs enjeux :

- un enjeu apicole : le frelon asiatique est un prédateur des insectes riches en protéines et notamment des abeilles ;
- un enjeu environnemental : le frelon asiatique détruit les pollinisateurs (entomofaune), qui jouent un rôle essentiel dans de nombreuses cultures ;
- un enjeu sociétal : au même titre que le frelon européen, il représente une menace pour l'homme, ses piqûres étant dangereuses en cas d'allergie.

Pour organiser la lutte contre le frelon asiatique, des *groupements de défense sanitaire* ont été mis en place dans chaque département, dont celui de l'Ain (GDS 01).

Le niveau d'action suivant se situe au niveau des communautés de communes qui impliquent les communes via la désignation d'un *référent communal*.

Le *référent communal* aura pour rôle d'organiser le piégeage de printemps destiné à capturer au plus tôt les fondatrices de nid à l'aide de pièges spécifiques. Ceux-ci sont disposés à des endroits choisis pour optimiser leur efficacité. Un comptage des frelons asiatiques capturés est réalisé chaque semaine et transmis à une plateforme dédiée. Sur Faramans, début de ce piégeage courant mars pour une durée de huit semaines.

C'est le piège pour frelons asiatiques BeeVital VelutinaTrap ayant une bonne efficacité de capture et une bonne sélectivité qui sera installé sur la commune.

Pour signaler un nid de frelon asiatique : https://www.frelonsasiatiques.fr/ .

Piège BeeVital VelutinaTrap